

DÉCLIC EMPLOI

Soutenir une personne porteuse de handicap dans son parcours vers l'emploi.

Photo de Atlantic Ambiance

POUR QUI ?

Cette prestation d'accompagnement au retour à l'emploi s'adresse aux demandeur(se)s d'emploi de longue durée et de très longue durée (DELD, DETLD), reconnu(e)s travailleur(se)s handicapé(e)s et bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi.

OBJECTIFS

Construire et valider un projet professionnel en tenant compte :

- Des contraintes liées à la situation de handicap ;
- Du marché local de l'emploi et de la formation ;
- Des déterminants internes (*Compétences, restrictions, intérêts, etc.*) et externes (*Secteurs en tension, nouveaux métiers, marché du travail, etc.*).

Établir un plan d'action pour enclencher la suite du parcours en ayant connaissance des étapes et des échéances de réalisation.

PRÉ-REQUIS

Être engagé(e) dans une démarche d'insertion professionnelle.

DURÉE

560 heures réparties comme suit :

- 350 heures en centre (4 j/semaine à raison de 6h/j, soit 24h/semaine sur 14 semaines ½).
- 210 heures en entreprise (5 j/semaine à raison de 7h/j, soit 35h/semaine sur 6 semaines).

LIEUX DE RÉALISATION

- Abbeville (12 places).
- Amiens (12 places).

CONTENU & DÉROULEMENT

UN CONTENU ADAPTÉ AUX BESOINS DE CHACUN

Différents axes de travail seront travaillés pour la validation d'un projet professionnel :

- La prise en compte du handicap.
- L'identification multisectorielle des métiers.
- La valorisation des compétences transférables et transversales.
- L'identification des freins.
- Le développement de l'autonomie numérique.
- La validation du projet professionnel.



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'ACTION

POSITIONNEMENT INITIAL

Cerner les besoins individuels de chacun et proposer un programme de formation individualisé.

ENTRETIENS INDIVIDUELS

Intervention d'un(e) formateur(trice) référent(e) ou d'un(e) expert(e) (*ergonome ou psychologue membre de l'équipe pluridisciplinaire*) pour veiller à l'adaptation aux besoins/caractéristiques de la personne et garantir la confidentialité des échanges.

ACTIVITÉS COLLECTIVES

Modules thématiques en groupe, sous-groupes et/ou en binôme afin de faciliter la dynamisation et la reconstruction du lien social en développant le « vivre ensemble » (*Règles applicables à tous, respect des différentes personnalités, etc.*).

PRISES DE CONTACT

Rencontres, appels téléphoniques, e-mails autant que nécessaire pour lever les obstacles qui se présentent, en s'appuyant notamment sur les partenaires locaux.

PÉRIODES D'IMMERSION EN ENTREPRISE

Pour favoriser la projection et la réalisation de la faisabilité des projets portés par les bénéficiaires.

ÉVALUATION FINALE

Élaboration d'une synthèse reprenant les éléments significatifs du parcours.

SÉCURISATION DE L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS DE FORMATION

Tout parcours individualisé débute nécessairement par un temps de positionnement initial à partir duquel le formateur référent élabore une proposition pédagogique adaptée. Le positionnement initial permet de poser les bases de la relation d'accompagnement et du partenariat formateur/bénéficiaire.

INDIVIDUALISATION DES PARCOURS : 7 MODULES

En fonction des besoins identifiés lors du positionnement initial, un parcours individualisé sera co-construit avec le/la bénéficiaire. Ce parcours sera contractualisé dans le contrat d'engagement et pourra être réajusté en cours de formation si besoin.

Un accompagnement post-formation, sur une durée de 6 mois après la fin de la formation, permettra de suivre le/la bénéficiaire dans la mise en œuvre de son plan d'actions, afin de l'aider à concrétiser son projet emploi/formation.

RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Alihanse, l'Association pour L'inclusion des personnes en situation de handicap et le suivi de l'emploi, interviendra de façon renforcée sur différentes thématiques à raison de 7 demi-journées.

LES 7 MODULES

1 PRENDRE EN COMPTE LE HANDICAP

- S1 : Intégrer votre situation.
- S2 : Faire le deuil de votre ancien métier.
- S3 : Faire le point sur les représentations, stéréotypes et préjugés liés au handicap.
- S4 : Adapter votre projet à votre handicap.
- S5 : Réaliser un bilan ergonomique.
- S6 : Aides spécifiques à l'emploi et à la formation.
- S7 : Gérer le stress et les émotions.
- S8 : Travailler l'image et l'estime de soi, la confiance en soi.
- S9 : Parler de votre handicap.
- S10 : Vous réinscrire dans une dynamique d'insertion sociale.

2 DÉCOUVERTE MULTISECTORIELLE DES MÉTIERS

- S1 : Développer vos pistes d'orientation professionnelles.
- S2 : Découvrir des secteurs/métiers et le marché du travail de votre territoire.
- S3 : Étendre votre périmètre de recherche et d'actions.
- S4 : Les différents dispositifs de formation.
- S5 : L'offre de formation de votre territoire.
- S6 : Réaliser une immersion en entreprise ou en organisme de formation.
- S7 : Analyser votre immersion en entreprise ou en organisme de formation.
- S8 : Mon plan d'action pour une entrée en formation ou en emploi direct.

3 VALORISER LES COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET TRANSVERSALES

- S1 : Analyser votre parcours professionnel et votre rapport au travail.
- S2 : Identifier vos compétences acquises, transférables et transversales.
- S3 : Valoriser vos atouts pour communiquer sur soi et son projet.
- S4 : Les savoir-être comme critère de recrutement des entreprises ou d'entrée en formation.
- S5 : Répondre aux attentes des recruteurs et des entreprises.
- S6 : Intégrer les évolutions du travail.
- S7 : Préparer votre évolution professionnelle.

4 IDENTIFIER ET LEVER LES FREINS EN LIEN AVEC LE PROJET PROFESSIONNEL

- S1 : Identification de vos freins périphériques.
- S2 : les dispositifs d'aide régionaux et départementaux.
- S3 : Capitalisation collective des solutions mobilisables sur le territoire.

5 IDENTIFIER DES PISTES PROFESSIONNELLES RÉALISTES

- S1 : Capitalisation des éléments issus des différents modules.
- S2 : Etude de la faisabilité des différentes pistes.
- S3 : Hiérarchiser et prioriser les pistes de projet.
- S4 : Définir un plan d'actions en vue de leur validation.

6 VALIDER LE PROJET PROFESSIONNEL

- S1 : Préparation des immersions, TRE 2.0.
- S2 : Immersion en entreprise ou en organisme de formation.
- S3 : Bilan des immersions.
- S4 : Confirmation de la faisabilité de votre/vos projet(s)
- S5 : Établissement d'un plan d'actions à court/moyen terme.
- S6 : Présenter/argumenter votre projet en vue de la présentation au bilan final.

7 DÉVELOPPER L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE

- S1 : Utiliser les outils numériques : bureautique, internet
- S2 : Appréhender les outils de formation distanciels
- S3 : Adapter son installation à son handicap

LES THÉMATIQUES ALI HANSE

1 LE STATUT DU TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

Objectif : clarifier les statuts et les droits associés.

- Comprendre les différents statuts : RQTH, invalidité, reconnaissance suite à un accident de travail.
- Faire la distinction entre l'inaptitude à un poste et l'inaptitude au travail.
- Présenter l'environnement spécifique d'accompagnement du DETH (Demandeur d'Emploi Travailleur Handicapé).

2 SENSIBILISATION AU HANDICAP

Objectif : favoriser la prise de conscience et l'expression des besoins. Favoriser la prise de conscience des impacts du handicap sur les capacités physiques, cognitives, sensorielles et psychiques.

- Connaissance des typologies de handicap et de leurs impacts sur les capacités physiques, cognitives, sensorielles et psychiques.
- Apprendre à parler de sa situation de handicap et à aborder la notion de contrainte.
- Identifier les freins à la reprise d'activité et leurs conséquences. Partager des témoignages et des stratégies de compensation.

3 PRÉSENTATION DES COMPENSATIONS ET DES RESSOURCES

Objectif : explorer les solutions d'adaptation et d'accompagnement.

- Définir la notion de compensation et ses différentes formes.
- Présenter les outils disponibles : aides techniques, aménagements de poste, outils numériques, soutien psychologique.
- Identifier les dispositifs mobilisables sur le territoire (AGEFIPH, MDPH, Cap emploi...).

4 INTERVENTION DANS LA CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

Objectif : sécuriser les parcours vers l'emploi ou la formation.

- Analyser les conditions de faisabilité du projet : accessibilité, environnement, compatibilité avec les capacités.

MODALITÉS

INSCRIPTION

Auprès de votre conseiller(e) France travail ou CAP Emploi, en lui adressant un message électronique ou en le/la rencontrant lors d'un rendez-vous en agence.

ENTRÉE

Vous recevrez une convocation suite à l'inscription effectuée par votre conseiller(e).

ACCUEIL & MOYENS TECHNIQUES

PRÉSENTIEL

Bureau dédié aux entretiens individuels, garantissant des échanges en toute confidentialité avec accès à un espace ressources numérique.

DISTANCIEL

Accès à un espace de travail sécurisé via une plateforme en ligne dont l'ergonomie permet de garantir la spontanéité et la fluidité de vos échanges avec votre formateur(trice).

MIXTE

Alternance distanciel et présentiel selon vos besoins et disponibilités.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Notre équipe vous apporte son écoute et étudie avec vous toutes les adaptations nécessaires au bon déroulement de votre formation.

NOTRE RÉFÉRENTE HANDICAP

Émilie DESSAINT emilie.dessaint@retravailler-np.org

TARIF

Ce dispositif est gratuit.

FINANCEMENT

L'action est financée par ORANGE dans le cadre d'une convention de revitalisation pilotée par la DREETS Hauts-De-France.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RENSEIGNEMENTS

03.22.22.37.79

cpc.picardie@retravailler-np.org